

# Meilleurs Vœux 2009

Cette année 2009 s'annonce à la fois difficile - nous sommes en pleines crises, non seulement financière et économique avec leurs conséquences sociales, mais aussi écologique dont la dérégulation climatique n'est que la partie visible de l'iceberg - et pleine de promesses.

Au niveau national il y a d'abord les promesses du Grenelle de l'environnement. Mais à part les mesures prises pour l'isolation des bâtiments, qui vont d'ailleurs dans le sens d'une relance de l'activité de ce secteur, je ne vois toujours que des promesses et même des promesses non-tenues avec la poursuite de projets contraires aux résolutions du Grenelle comme Notre-Dame-des-landes. Et la biodiversité reste le parent pauvre de ce Grenelle.

Quant à notre fédération nationale, FNE, elle a choisi 2009 pour reprendre la charte qui nous réunie dans un sens qui doit resserrer les liens entre nous et donner plus de lisibilité à notre mouvement. Cette ambition est légitime, mais elle va se heurter à notre organisation en Bretagne et Loire-Atlantique très différente des autres régions. Nous allons devoir trouver le bon point d'équilibre sans remettre en cause une organisation territoriale qui n'est certainement pas parfaite mais fonctionne et donne des résultats.

Plus près de nous 2009 sera marqué par les 50 ans de Bretagne Vivante et notre projet associatif. Je lie les deux car si les 50 ans est l'événement pour montrer à l'extérieur que nous existons avec un niveau d'exigence écologique qui n'a pas été démenti depuis 50 ans, en interne c'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de fixer nos objectifs. Et je rappelle que nous sommes tous invités à participer les 5,6 et 7 juin à Séné à notre rendez-vous régional « le défi pour la biodiversité ». Quant aux rendez-vous départementaux vous trouverez le calendrier dans ce bulletin.

Pour la Loire-Atlantique, j'ai déjà cité Notre-Dame-des-landes, mais je parlerai plutôt de l'estuaire de la Loire car c'est de son côté que nous sentons poudrer les promesses et nous allons devoir nous y impliquer fortement si nous voulons qu'elles se concrétisent dans un sens favorable à la restauration des milieux naturels. L'annonce officielle de l'abandon du projet Donges-est marquera le bien-fondé de notre opposition à celui-ci depuis plus de 20 ans, mais nous ne devons pas en rester là ; nous devons nous interroger sur l'estuaire que nous voulons pour demain et les moyens d'y parvenir. Cette réflexion nous devons l'avoir en interne mais c'est en partenariat avec tous les autres acteurs, et en particulier les services de l'Etat et les collectivités, que nous pourrons la réaliser. Et nous ne serons écoutés que si nous avons des propositions fortes et cohérentes portées au sein d'un mouvement uni des associations de l'environnement. La cohérence devra aussi être visible entre tous les projets qui concernent l'estuaire (projet de restauration du GIP, gestion des terrains du conservatoire et projet de réserve nationale, réserves de l'ONCFS, Natura 2000, SAGE estuaire, ...) et reprise dans les schémas d'urbanisme qui y touchent : SCOT, schémas de secteur, PLU, ...

Une année 2009 qui s'annonce donc très active pour Bretagne Vivante et notre Délégation de Loire-Atlantique, car il y a aussi, au-delà des éléments nouveaux cités ci-avant, tous les projets et actions qui se poursuivent et mobilisent déjà bénévoles et salariés.

Enfin pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour vous et ceux qui vous sont chers.

Bernard Guillemot  
Président de Bretagne Vivante et  
Délégué départemental

## Bulletin de liaison Janvier 2009

### Sommaire

Le projet associatif	2
Enjeux patrimoniaux du haut de plage	2,3
Airbus : une entreprise modèle !	3
Petit Vioreau menacé	4
Les 50 ans de l'asso	5,6
AGENDA	6,7
Sortie salicornes	8

### IMPORTANT

vous pourrez recevoir les prochains bulletins par mail en format PDF. Si vous le souhaitez, merci alors d'envoyer un mail à [nantes@bretagne-vivante.org](mailto:nantes@bretagne-vivante.org) en précisant en objet « envoi bulletin »

### POUR CONTACTER

#### Bretagne Vivante- SEPNB

#### Section du pays nantais

6 rue de la ville en Pierre

44000 NANTES

Tél./ fax: 02 40 50 13 44

Mèl : [nantes@bretagne-vivante.org](mailto:nantes@bretagne-vivante.org)

#### Section Châteaubriant

La Haute Rinais

44 520 Moisdon-la-Rivière

Mèl : [bv44chateaubriant1@wanadoo.fr](mailto:bv44chateaubriant1@wanadoo.fr)

Tél. : 02 99 47 98 28 ou

02 40 07 23 30

#### Section Estuaire-Loire-Océan

Maison des associations

2 bis av Albert De Mun

44600 Saint-Nazaire

Tél./fax : 02 40 66 43 54

Mèl : [section-estuaire-loire-ocean@bretagne-vivante.asso.fr](mailto:section-estuaire-loire-ocean@bretagne-vivante.asso.fr)

## Le Projet Associatif : nous avons tous notre mot à dire !

Comme chaque adhérent vous avez reçu fin décembre, avec le formulaire d'adhésion, une demande de contribution pour redéfinir le projet associatif de Bretagne Vivante.

En effet le projet associatif est l'affaire de tous les adhérents, il précise les grands buts de l'association et ce qui guide son action quotidienne.

Protéger la nature en Bretagne est bien sûr la finalité de toutes nos actions, mais de nombreux domaines méritent d'être revisités aujourd'hui : notre place dans le débat public, notre structure, nos réserves, notre communication interne, les relations entre nos bénévoles et nos salariés, etc...

Une commission a été mise en place par le Conseil d'Administration pour collecter les contributions, en faire une synthèse et proposer un projet de texte aux sections pour avis avant de le soumettre au CA du 28 Mars prochain pour validation. Le projet final sera débattu puis voté à l'Assemblée Générale de Brest les 25/26 Avril.

Ainsi le projet associatif sera l'émanation de tous les adhérents et des salariés ainsi que du travail de la commission.

Nous allons donc pouvoir définir ensemble nos visions et nos valeurs mais aussi nos attentes. Ce document va nous engager pour les prochaines années, c'est donc bien un enjeu majeur pour l'avenir de notre association.

Pour les 50 ans de Bretagne Vivante, faisons en sorte qu'il soit notre plus belle réussite de l'année !

*Hervé Le Strat*

### ENJEUX PATRIMONIAUX DU HAUT DE PLAGE

(journée d'échanges organisée par la DIREN le 9 décembre 2008 aux Sables d'Olonne).

Résumé des interventions naturalistes. (M. Mayol)

#### Eléments du contexte général (DIREN service biodiversité Vendée)

C'est un milieu vivant, une zone de transition entre la dune et la plage à valeur biologique élevée, on y trouve des habitats d'intérêt communautaire (1210-1 laisses de mer sur substrat sableux et 2110-1 dune embryonnaire mobile), justifiant des inscriptions en Sites Natura 2000.

Ces hauts de plages subissent des pressions très fortes (développement d'un tourisme balnéaire, pollutions chroniques par les boulettes d'hydrocarbures et les échouages massifs d'ulves, accidents pétroliers, nettoyage de ces hauts de plage) incompatibles avec la fragilité de ces milieux

D'un point de vue national, les hauts de plage sont jugés en mauvais état de conservation.

#### Plage et avifaune en Pays de la Loire. (LPO Vendée)

Le haut de plage est une zone d'alimentation entre autre pour les oiseaux, à partir des matières organiques échouées se développe un cortège de petits invertébrés qui serviront de nourriture aux : limicoles, laridés, passereaux (hirondelles), plus des prédateurs occasionnels comme le faucon émerillon en hivernage. C'est un reposoir à marée haute, mais surtout un lieu de nidification stricte pour le Gravelot à collier interrompu. (D'autres oiseaux nichent dans la dune, le haut de

plage étant un lieu de nourrissage (Pipit rousseline, Bergeronnette grise ...)

Le haut de plage est déterminant pour la survie du Gravelot à collier interrompu. En Pays de la Loire, 50 à 100 couples nicheurs (5 % de l'effectif national : 1200 à 1500 couples) c'est un nicheur rare, essentiellement en Vendée, peu en Loire Atlantique, le suivi de deux colonies, une à la Barre de Mont (effectifs stables) et l'autre à Olonne sur mer (en recul sévère). Le comportement nidificateur en fait une espèce très fragile alors que la durée de vie des individus est relativement longue (10 à 15ans). La ponte se fait sur la plage encore dénudée en mars avril, puis rapidement la végétation annuelle du haut de place le protège. Il y a élevage jusqu'à l'envol.

Les causes de déclin des populations : La diminution de la ressource alimentaire, nettoyage, extraction des algues et du sable. Les nids et les petits sont très vulnérables, la fréquentation de la plage à cette saison, le fait que le nid et les œufs soient très difficiles à voir car très mimétiques avec le sable, il y a fort risque de piétinement, des petits dérangés se réfugient sous des macros déchets et subissent le même sort. Les petits glissent dans les ornières des véhicules motorisés et sont écrasés par le véhicule suivant qui roule sur la même trace.

Les solutions de préservation: information et mise en zone de défens et rationalisation des méthodes de nettoyage. Plusieurs méthodes ont été essayées avec plus ou

moins de succès : La protection physique par repères visuels des nids repérés sur quelques mètres carrés est suffisante pour garantir le retour au nid, par contre il a été observé une augmentation des prélèvements du fait de l'adaptation des prédateurs à ce type de signal. De grands enclos fixes à fils lisses, s'ils garantissent du piétinement dans un premier temps, la conséquence de l'avancée de la végétation de la dune mobile fait que les adultes nichent plus bas sur la plage, et le problème subsiste. Les ornithologues préconisent maintenant de grands enclos amovibles. La réponse à la préservation de cette espèce est plurielles : information (difficile car le haut de plage est considéré à toute saison comme un espace de liberté absolue), canalisation du public par mise en place de zones de tranquillité, surveillance et information, et surtout rationalisation des méthodes de nettoyages.

#### Les enjeux floristiques (Hermann Guitton : Conservatoire Botanique National de Brest)

Le cortège floristique du haut de plage et des laisses de mer, constitue une communauté végétale à part entière ; mêmes exigences écologiques : nature du substrat (meuble et instable), sécheresse physiologique (embruns) ces populations sont nitrophiles (liées aux laisses de mer) adaptées à la sécheresse et du fait de l'instabilité des conditions de vie, se sont des plantes annuelles. Les populations

sont lâches, discontinues et de faible recouvrement, ce qui les distingue des communautés de la dune embryonnaire. Les populations de la dune embryonnaire étant déjà des plantes vivaces.

Les espèces présentes sont pour la plus part à forte valeur patrimoniales inscrites dans les différentes annexes des listes rouges régionales du Massif Armoricaire et des Pays de la Loire\* ou nationales\*\* : L'arroche du littoral\*, l'arroche de Babington\*, la soude épineuse\*, l'euphorbe péplis\*\*, et la roquette de mer. Le retour de l'euphorbe péplis en Pays de la Loire : un indicateur de la restauration des hauts de plage. (Pascal Lacroix : Conservatoire Botanique National de Brest)

En quoi cette espèce est un bon indicateur de cette problématique ?

L'euphorbe péplis est une espèce en forte régression sur l'ensemble du littoral français, elle n'est cependant pas identifiée comme espèce d'intérêt

communautaire.

Cette espèce est une plante pionnière colonisant les espaces ouverts, sur substrat grossier (graviers et galets), elle est peu tolérante au sel, elle est thermophile et adaptée à la sécheresse. Elle germe en juin, fructifie en août septembre, les marées de vives eaux d'automne la feront disparaître. Elle est très sensible à la déstabilisation de son substrat, le piétinement et le passage d'engins sont rédhibitoires.

En Pays de la Loire elle est en régression depuis les années 70. Une localisation historique autour des Sables d'Olonne sur deux sites très différents : l'un en zone d'accrétion, l'autre en zone d'érosion.

Les deux populations sont suivies depuis 2003. Les mises en défens ont produit de l'effet rapidement. Les impacts du nettoyage du à l'Erika ont été très négatifs. Depuis 2004 une bonne croissance des populations, évolution des

densités dans les zones protégées et baisse dans les zones non protégées. Depuis 2000, apparitions de nouveaux peuplements: Belle île où on ne l'avait pas signalée depuis 1992, Saint Gilles Croix de Vie (2006), le d'Yeu (2006), la Barre de Mont (2008).

La mise en défens des zones est déterminant pour le maintien, reste à rechercher l'origine de ces peuplements nouveaux : les hypothèses : Expression d'une banque de graines. (Durée de vie des semences : 20 ans (Porquerolles)). Ou colonisation selon une dynamique de saut « sources-puits », à partir des populations d'Olonnes, les semences pouvant se disperser par flottation.

*Les interventions complètes et les diapos flore faune sont consultables sur le site de la DIREN (Page d'accueil ... nouveaux articles ... journée d'échanges du 9 décembre 2008).*

## AIRBUS : UNE ENTREPRISE MODELE !!!

AIRBUS est la vitrine de la France et cette entreprise à dimension européenne devrait être un exemple en respectant les règles environnementales en cours.

Prévu dans le schéma de secteur de la CARÈNE, le projet d'extension de l'usine Airbus en vue de fabriquer des pièces du futur A350 a fait l'objet d'une enquête publique à la mairie de Montoir-de-Bretagne. Celle-ci se terminait le 8 janvier 2009. Après le rapport du commissaire enquêteur, le préfet doit donner son accord pour les travaux. Or voici ci-dessous un extrait de Presse-Océan du 29 novembre 2008 concernant l'extension d'AIRBUS.

*« Le nivellement des terrains et l'apport de remblai ont déjà commencé. En raison de la nature du sol, des pieux seront fixés dans le sol pour recevoir les dalles au cours du premier trimestre 2009 ; les deux halls seront ensuite construits simultanément dans le second trimestre 2009 pour une livraison début 2010 ».*

C'est la mairie de Montoir qui a contacté le journaliste de Presse-Océan lors de la signature du permis de construire alors que l'enquête publique n'avait pas commencé : celle-ci a débuté le 8 décembre. Le commissaire enquêteur a réagi au niveau du tribunal administratif en menaçant de se retirer considérant que l'enquête ne servait à rien. En définitive, il a quand même décidé de conduire l'enquête sinon le projet Airbus aurait eu du retard et l'Allemagne aurait pu avoir la commande des pièces du futur A 350...

C'est assez incroyable que la législation soit à ce point mise à mal. Quasiment tout la zone destinée à l'exten-

sion d'Airbus est remblayée par des gravillons, les fossés destinés à assainir cette zone humide sont réalisés. Dans le rapport de l'enquête publique, l'état initial de l'environnement signale une espèce protégée dans la mare 1 le Cornifle submergé (*Ceratophyllum submersum*) or cette mare est actuellement sous les remblais. **Ces travaux ayant été effectués avant que le dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées ne soit présenté pour avis au CNPN, cette destruction a donc été réalisée sans aucune autorisation valable, ce qui constitue un délit au regard des articles L 411-1 et L 415-3 du code de l'environnement.**

La mare 2, qui abrite aussi un herbier à Cornifle submergé, n'est pas encore détruite. Il faut signaler que ces milieux naturels humides de la ZAC de Cadréan possèdent une faune remarquable avec deux insectes et trois espèces d'oiseaux de la liste des espèces déterminantes en Pays de Loire comme par exemple l'Agriion nain et le Gorge bleue à miroir. Ce secteur est une zone humide d'importance nationale et une ZNIEFF de type 2 mais tout le monde s'en fiche...

Toutes les industrialisations nouvelles de l'estuaire de Loire ne font qu'aggraver l'état des espaces naturels et la perturbation les espèces.

Le pire c'est que les mesures demandées dans le dossier d'enquête sont dérisoires : fossés larges en pentes douces, bassin de rétention et plantations autour de la zone. On aimerait savoir ce qui sera planté. Ces mesures sont reprises du dossier de création de la

*(Suite page 4)*

(Suite de la page 3)

ZAC, il n'y a pas de mesure spécifique lié à la réalisation de ce projet.

Pour le commissaire enquêteur, nous avons émis un avis signalant le début des travaux avant la fin de l'enquête publique, la destruction d'une espèce végétale protégée régionalement et nous avons demandé des mesures compensatoires adaptées au projet et visant à compenser la perte de milieux humides. Nous proposons qu'Airbus achète la zone remblayée des Grandes Rivières au sud-est de l'entreprise pour en retirer les remblais et réhabiliter une mare à *Crypsis piquant* qui était présente dans la prairie remblayée.

Nos remarques ont peu de chance d'être suivies, selon la DIREN, les mesures proposées sont valables, en ce qui concerne la mare 2. Le commissaire nous a informé qu'une autre mare serait créée en remplacement de la mare détruite.

Dominique Chagneau

## Petit Vioreau : Menace sur une zone remarquable.

L'intérêt patrimonial des rives de l'étang du Petit Vioreau sur la commune de Joué-sur-Erdre est connu de longue date. Il tient surtout à l'existence de plusieurs ceintures de végétation dont le développement est lié aux fluctuations importantes du niveau d'eau. En effet, les étangs des Grand et Petit Vioreau constituent une réserve d'alimentation en eau pour le Canal de Nantes à Brest.

On peut observer jusqu'à 4 ceintures distinctes, caractérisées par des groupements végétaux spécifiques ; la présence de plusieurs espèces protégées renforce l'intérêt de la végétation ; la ceinture la plus externe forme une lande humide à *Erica tetralix*, la suivante une moliniaie, ensuite une magnocariçaie avec *Eleocharis palustris*, et enfin la plus interne à *Eleocharis acicularis* observable seulement en fin d'été, quand le niveau d'eau est au plus bas.

L'arrêt de la pratique du pâturage extensif sur les rives a conduit à une régression importante de la lande humide au profit d'une végétation arbustive, un développement de la molinie et une colonisation par les grands hélrophytes. Aucune gestion adaptée n'a été mise en place depuis ; Bretagne Vivante avait cependant, il y a une quinzaine d'années, fortement contribué à l'élaboration d'un plan de gestion qui au final ne s'est pas mis en œuvre faute d'une validation politique à l'époque.

Heureusement, la perspective de l'élaboration du document d'objectifs sur ce site inscrit en Natura 2000 devra permettre de mettre en œuvre des actions de gestion visant à réhabiliter ces milieux et mettre en place une gestion appropriée.

L'étang du Petit Vioreau possède également un intérêt ornithologique, grâce à ses zones humide rivulaires, et au maintien de leur relative tranquillité en période de migration ou de reproduction des oiseaux.

Contrairement au « Grand Vioreau », l'accès au pourtour du « Petit Vioreau » a pu rester jusqu'à maintenant assez bien protégé.

Une intervention de déminage décidée pour des raisons compréhensibles de sécurité publique, et conduite par le Conseil Général (propriétaire du

site) a été menée en novembre 2008, et a nécessité le débroussaillage préalable de la zone d'intervention.

Sur une large surface, toute la végétation a été enlevée : arbres, arbustes, ronciers..., laissant à découvert depuis la route une grande longueur de rives, directement accessible à tous genres de véhicules et piétinements, et alors que le niveau d'eau est au plus bas, dégagant de larges berges où sont présentes des espèces protégées ou menacées telles que la gratiole officinale (protégée au niveau national), la Littorelle à une fleur ou l'utriculaire.

Face à ces observations sur le terrain, nous nous interrogeons :

Le débroussaillage d'une telle étendue était-il véritablement indispensable ? Est-ce le Conseil Général qui a demandé tout cela ?

Quel va être l'impact sur la flore des berges, notamment si les véhicules viennent y circuler et stationner, et si les piétinements se multiplient ?

Quel va être l'impact sur les oiseaux dont la nécessaire tranquillité n'est plus garantie ?

La LPO nous a également alertés à ce sujet. Nous savons que l'ONCFS a fait un constat.

BV, ainsi que la LPO et l'ONCFS, sont membres du groupe de travail «secteur de Vioreau », qui réunit tous les acteurs intéressés au site et a été constitué en juin 2006 dans le cadre de la Commission Départementale des Espaces, Sites, et Itinéraires (CDESI), dont la mission est de maîtriser le développement des activités de pleine nature, tout en protégeant les milieux naturels.

Jusqu'à maintenant, les enjeux les plus problématiques à court terme étaient repérés sur le l'étang du Grand Vioreau. En effet, le Petit Vioreau, réserve de chasse, n'est pas autorisé aux activités hormis la pêche, et ses accès étaient très limités.

L'ensemble du site est remarquable, mais la demande pour le développement des activités, et de l'accueil touristique est forte et les enjeux environnementaux sont encore insuffisamment pris en compte.

Affaire à suivre...

### 16 et 17 mai 2009 : 50 ans week-end départemental Manifestation 50 ans de Bretagne Vivante en Loire Atlantique TOUT PUBLIC

#### Samedi 16 mai 2009 :

- à Vioreau (Châteaubriant), grande animation avec stands : contact : Chantal Julienne, Isabelle Paillusson.
- Vallée du Cens (Nantes) : « pas de cueillette dans la vallée du Cens », contact Michel Mayol, voir détails page suivante.
- Découverte du site à la Baule de Merquel à Mesquer de 10h à 16h, espace sensible du département (E.L.O.) Sorties et stand : petite sorties naturalistes sur le site (papillons, flore, insectes...) : contact Aurélia Lachaud (02 40 61 93 31)

#### Dimanche 17 mai 2009 :

A Moisdon, à partir de 9h, pour tout public, VOIR ENCADRE.

#### **La fête des 50ans de Bretagne Vivante en Loire Atlantique, c'est parti à Moisdon !**

Une première réunion du groupe de préparation le 15 décembre à Nantes a permis de définir les premiers contours : contenu, organisation...  
Une autre rencontre avec les partenaires associatifs locaux est prévue le 8 janvier.

La manifestation se tiendra sur le site de la Forge, à Moisdon-la-Rivière, la journée du dimanche 17 mai.

#### **Au programme :**

- Des animations naturalistes sont prévues toute la journée à destination du grand public
- Des sorties-inventaires en circuits « longs » animées par des naturalistes plus spécialisés (bota, ornitho, insectes, ...) à destination de personnes plus averties.
- Présentation des activités de BV en Loire-Atlantique
- Des « invités », qui viendront témoigner d'actions en faveur de la biodiversité qu'ils ont mis en œuvre, et qui pourraient être reproduites ailleurs
- une soirée festive, de la musique.

Des associations locales partenaires seront associées.

Le groupe de préparation est actuellement composé de : Michel Mayol, Isabelle Paillusson, Yves Eon, Sylvie Deniel, Gwenola Kervingant, Dominique Chagneau, Jean-Marie Le Dréan, Chantal Julienne.

La dernière rencontre a eu lieu le 19 janvier.

## Le défi des 50 ans sur Orvault : *Et si on ne cueillait rien cette année.*

La vallée du Cens présente un riche patrimoine écologique et paysager. A chaque printemps, le spectacle des floraisons se renouvelle : l'anémone des bois à fleurs blanches, la renoncule ficaire à fleurs jaunes, la primevère, la stellaire holostée, le lamier jaune, l'ail des ours pour n'en citer que quelques uns tapissent les parties fraîches du sous-bois.

Une autre fleur spontanée et typique du sous-bois humide est la jonquille ; son autre nom nous rappelle une légende; un jeune homme prénommé Narcisse était beau et le savait ; il adorait se regarder dans l'eau des fontaines et des étangs, mais un jour, il s'y noya ; en hommage à sa beauté, une fleur est née là où il est mort : le narcisse ; c'est lui qui est aussi soupçonné d'avoir donné son nom de « Val d'Or » (Orvault) à la commune lorsqu'il couvrait de ses fleurs toute la vallée. Aujourd'hui, selon le professeur Dupont, la jonquille a disparu de la basse vallée du fait d'arrachage exagéré mais reste présente dans la partie amont du Cens. Comme toutes les plantes à bulbe, la fleur une fois fanée continue à faire travailler ses feuilles grâce à la photosynthèse pendant environ un mois afin de constituer des réserves dans son bulbe pour fleurir l'année suivante ;

**« Et si on aidait la jonquille à reconquérir la vallée en arrêtant de la cueillir ! Qu'en pensez-vous ? »**

Autre espèce, la fritillaire pintade se remarque avec sa clochette penchée souvent solitaire, en damier pourpre et blanchâtre ; elle possède un bulbe qui lui permet grâce à ses feuilles de stocker des réserves pour fleurir l'année suivante. Son nom « *Fritillaria* » vient du latin « *fritillus* » qui désigne le cornet servant à jeter les dés ; et « *meleagris* » d'origine grecque désigne la pintade, faisant référence au damier. Cette espèce devient rare car elle est menacée par le drainage, la mise en culture des prairies ou la fermeture du milieu par abandon des pratiques agricoles

**« Alors si on aidait la fritillaire pintade à regagner les prairies humides en ne la cueillant pas ! Qu'en pensez-vous ? »**

Ce texte d'Isabelle Paillusson, est et sera diffusé dans les revues orvaltaises, nantaises et de Nantes Métropole pour faire adhérer les promeneurs à ce défi.

# AGENDA

## des sections de Loire Atlantique

**31 janvier :**

**Journée mondiale zones humides et 50 ans :** Tout public, Sortie Massereau avec l'ONCFS dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, Réserve ornithologique du Massereau, Les champs neufs à Frossay, départ 9h30 (matinée), contact : Section ELO Jean-Luc Beutier 02 40 70 86 80.

**14 mars :**

**50 ans et Fréquence grenouilles,** sortie batraciens, Tout public, lieu Les Belles Filles à Donges, départ 19h30 à l'église de Donges, contact G Kervingant 02 40 22 07 57

**11 avril :**

**Sortie Lichen avec Gabriel Carlier,** En projet vérifier sur le site Internet, contact Dominique Chagneau 02 40 27 07 08

**19 avril :**

**Sortie en Brière en chaland, Réservé adhérents,** à Rozé Maison de l'éclusier, départ 9h30 (matinée), contact : Jean Claude Merlet.

**25 et 26 avril : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À BREST**

**5 mai :**

**50 ans, Découverte des richesses botaniques** du site du Carnet, Sortie commune avec la SSNOFF, Route d'accès au Carnet (route du Feu de la Ramée), départ 10h (journée, prévoir le pique nique), contact : Dominique Chagneau 02 40 27 07 08

**30 mai :**

**50 ans, Sortie naturaliste** sur le site de L'Ecarpière à Gétigné (botanique, entomologie etc), RDV Eglise de Gétigné à 10h (journée prévoir le pique nique), contact : Dominique Chagneau 02 40 27 07 08

**5,6 et 7 juin : MANIFESTATION 50ANS À VANNES**

## SECTION ELO

**Réunions locales :**

3<sup>ème</sup> vendredi du mois à 20h (sauf février).

De janvier à avril les réunions ont lieu à Saint-Nazaire salle Agora à 20h soit :

Le 27/02, le 20/03, et le 24/04

à partir du mois de mai à Bois Joubert (Donges) Hameau Jean-Marie

## SECTION NANTAISE

### Les réunions de section « Pays nantais » :

Le jeudi à 19h au local : 6 rue de la Ville en Pierre Nantes. (Sauf exceptions)

Ces réunions dont le rôle est le passage de l'information et la coordination des actions et activités, sont ouvertes à tous les adhérents.

**Les dates** : 5/02, 5 /03, 2/04, 6/05 et 4/06.

### Le programme du premier semestre 2009 :

Toutes les sorties se font sur réservations obligatoires ; gratuites (sauf le WE ornitho) prévoir partage des frais de covoiturage.

<b>Dimanche 25 janvier</b>	<b>Sortie ornitho « oiseaux hivernants »</b> au Croisic et à la Turballe. Toute la journée, prévoir pique nique et équipement adapté. RDV 9h Parking Conforama (tram 3 arrêt Morlière) contact Gwenn Le Corgne 02 53 900 300.
<b>Mercredi 28 janvier</b>	La section vous invite à « <b>la galette des rois</b> » ambiance fest noz. Salle du Grand Blottereau 16 bd Auguste Péneau à Nantes de 19h à 23h. Voir ci-après. Contact Michel Mayol 02 40 40 99 19
<b>Jeudi 19 mars</b>	<b>Soirée 50 ans</b> Grande salle de la Médiathèque. Plus d'infos M.Mayol 02 40 40 99 19.
<b>Dimanche 29 mars</b>	<b>Sortie estran (algues et invertébrés)</b> Plage de Saint Marc à Saint Nazaire RDV arrêt tram 2 Pirmil 8h30 ou parking Conforama tram 3 Morlière 9 h. fin animation 14 h. Contact Thierry Poissonnet 06 70 23 86 83
<b>Dimanche 5 avril</b>	<b>Sortie ornitho, chants d'oiseaux et observations des pics.</b> Forêt du Gâvre. RDV 8 h Tram 2 arrêt Cardo. Contact Gwenn Le Corgne 02 53 900 300.
<b>Dimanche 26 avril</b>	<b>Sortie botanique dans la Vallée de la Divatte</b> à Barbechat la flore printanière des sous bois, prairies, rives et coteaux RDV 14h30 Parking Décathlon, retour 18h30 Contacts Christian Besson 02 28 02 18 74.
<b>WE du 8, 9 et 10 mai</b>	<b>WE naturaliste (dominante ornitho) dans le Parc Naturel Régional de Brenne.</b> Réservé aux adhérents à jour de cotisation. Contact Gwenn Le Corgne 02 53 900 300.
<b>Samedi 16 mai</b>	<b>Sortie botanique dans la vallée du Cens</b> RDV parking en aval de l'Eglise d'Orvault 9h Durée 3 heures. Contact Michel Mayol. 02 40 40 99 19.
<b>Samedi 20 juin</b>	<b>Sortie paysages, histoire et botanique secteur de Lavau Cordemais</b> dans l'Estuaire de la Loire. Toute la journée, prévoir pique nique. Contact Michel Mayol 02 40 40 99 19.

### INFORMATION COMPLEMENTAIRE pour la soirée conviviale « Galette des rois »

**Mercredi 28 janvier à la salle du Grand Blottereau 16 Bd Auguste Peneau**

**à partir de 19h et jusqu'à 23h.**

Ambiance « Fest-noz » Jean Marie et Bernard pour initiation aux danses bretonnes, Roland pour nous faire découvrir la « Veuze »

Venez avec votre bonne humeur, il n'est pas interdit d'amener des amis qui seraient intéressés par l'association.

Participation aux frais 1€ (à mettre dans la corbeille).

Pour mieux organiser la soirée, merci de vous inscrire auprès de Chantal, à l'aide de la fiche jointe. ou par mail : samedi 24 janvier au plus tard.

Chantal Danilo. chantal.danilo@free.fr  
4 rue des Friches 44 300 Nantes.

Merci

Monsieur, Madame \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Mail et téléphone \_\_\_\_\_  
Sera (ont) présents à la soirée galette.  
Nombre de personnes :

## Sortie salicornes du 28/09/08

C'est un beau dimanche matin de début d'automne et nous sommes au rendez-vous sur le parking du Rostu à Mesquer pour la sortie « salicornes ». Nous sommes une douzaine, rapidement rejoints par nos deux gentilles expertes, Dominique et Aurélia. Aurélia nous avait même précédé pour reconnaître le terrain. Le temps est magnifique, le paysage superbe et nous nous promettons bien du plaisir.

Dominique nous donne une feuille bien documentée, qui doit nous aider à différencier les salicornes à l'aide d'une analyse multicritères. La première salicorne trouvée est une « *Salicornia ramosissima* », examinée à la loupe par tout un chacun pour bien vérifier que la fleur centrale est distinctement plus large que les deux latérales et que les articles sont toruleux. Lors de cette première trouvaille, quelqu'un demande innocemment si elle se mange, preuve s'il en faut que ce n'est pas le seul intérêt scientifique qui guide nos pas... La poursuite de la balade est à la fois passionnante et très gaie :

- Une question sur le « *dolichostaya* » provoque un éclat de rire général ;
- Le port en candélabre de la salicorne « *Salicornia fragilis* » amène des plaisanteries masculines d'un goût douteux du genre « moi, j'ai du mou dans le candélabre »
- Un autre observe qu'après le passage des naturalistes toutes les salicornes ont un port couché... et non plus la seule « *dolichostaya* »
- Une discussion acharnée s'engage sur la notion du vert glauque qui permet de reconnaître la salicorne « *obscura* »

Nous sommes tour à tour courbés en deux ou même allongés par terre pour un examen des plus minutieux, une

identification juste, une photo précise, ou tout simplement pour admirer... Bien sûr, la recherche des salicornes est l'occasion d'autres découvertes comme cet oeuf de roussette, d'autres



apprentissages comme les noms scientifiques des différents types de milieux où nous nous trouvons (la Slikke, la haute slikke...) d'autres reconnaissances de plantes comme le chou des marais, le pourpier, la rave, les orpins, la renouée maritime... Chacun de nous se sent devenir un peu expert et cela donne lieu à d'autres remarques : « celle-là, c'est bien la « *Sarcocornia fruticosa* » Armelle ? », « Là, il y a un super bazar, fleurs inégales, articles toruleux, beau rouge, c'est une *Salicornia ramosissima* ! »

La fin de la matinée arrive trop vite mais le retour près des voitures est très animé grâce à Aurélia qui nous a préparé une surprise vraiment sympathique : dégustation de salicornes de sa fabrication, accompagnées de pain frais et de pâté de campagne local ! un vrai régal !

Nous nous sommes séparés en nous promettant bien de retourner aux salicornes en Juin... mais cette fois dans un but purement gustatif !

Merci Aurélia et Dominique !

Françoise Le Strat

BRETAGNE  
VIVANTE  SEPNB

6 rue de la ville en Pierre 44 000 NANTES

TIMBRE

DESTINATAIRE :

## Bulletin d'adhésion 2009

Pour renouveler votre cotisation ou pour un ami

A envoyer à Bretagne Vivante - SEPNB  
à la section de votre choix, à l'adresse figurant en page 1

### Bulletin d'adhésion:

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
Ville.....  
Code postal.....  
Tél:..... Fax: .....  
Email .....

Adhésion	30 €
Adhésion chômeur et étudiant	9 €
Adhésion conjoint et enfant	5 €
Membre bienfaiteur à partir de 100 €	
Abonnement à la revue Penn Ar Bed	
non adhérents	25 €
adhérents	21 €
Abonnement à l'Hermine vagabonde	
4 numéros	12 €
8 numéros	20 €
	total

Section .....

Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre de  
Bretagne Vivante- SEPNB

Date et signature